

Agriculture durable et plurifonctionnalité de l'agriculture

E. Landais

Un contrat social explicite, mais aussi symbolique, entre les agriculteurs et le reste de la société fonde le fonctionnement du secteur agricole depuis 20 ans. Le renouvellement de ce contrat social, aujourd'hui indispensable, nécessitera un nouveau modèle de développement agricole basé sur des concepts tels que l'agriculture durable et la plurifonctionnalité de l'agriculture.

RÉSUMÉ

La notion d'agriculture durable offre un cadre politique global qui reprend diverses initiatives et réflexions menées depuis 20 ans dans le secteur agricole. Pour rendre opératoires les principes abstraits de gestion durable, il faut les traduire en un ensemble cohérent de "valeurs-objectifs", qui doivent aboutir à la définition de normes et de références propres. Une exploitation agricole pour être durable doit être viable, vivable, transmissible et reproductible ; ces quatre aspects sont développés. La durabilité concerne le niveau de l'exploitation agricole, mais aussi celui des agricultures locales et celui des modèles de développement, générateurs de risques à évaluer. Un exemple concret d'outil de développement est présenté : "l'arbre" de l'agriculture durable.

MOTS CLÉS

Agriculture durable, développement agricole, exploitation agricole, France, histoire, politique agricole, système d'exploitation.

KEY-WORDS

Agricultural development, agricultural policy, farm, farming system, France, History, sustainable agriculture.

AUTEUR

I.N.R.A., Direction générale, 147, rue de l'Université, F-75007 Paris.

1. Un contrat social à renouveler

Le secteur agricole occupe dans les sociétés industrielles une place particulière à bien des égards, et notamment en ce qui concerne son financement. Cette situation n'est possible et durable que dans la mesure où elle repose sur un engagement réciproque, explicite et valide entre les agriculteurs et le reste de la société. Or nous sommes entrés, depuis près de vingt ans, dans une période à cet égard inconfortable, puisque marquée par la dégradation de la qualité de ce lien contractuel.

■ Les agriculteurs et la société

La conclusion du précédent contrat qui liait les agriculteurs à la Nation remonte **au début des années 60**, avec l'adoption de la **Loi d'orientation agricole** voulue par E. PISANI et les organisations professionnelles agricoles, et la mise en œuvre de la Politique agricole commune (PAC) dont les bases ont été jetées en 1957 par le Traité de Rome. Ce contrat était *grosso modo* fondé sur le discours suivant (G. PAILLOTIN et D. ROUSSET, 1999) : *“Vous vous lancez dans la production de masse pour répondre aux besoins alimentaires de la population française, voire européenne, en échange de quoi nous nous engageons à vous assurer, à travers le soutien des prix, un niveau de vie comparable à celui du reste de la société, tout en préservant, grâce à une politique des structures adaptée, le caractère familial de vos exploitations”*. **Ce contrat ne prévoyait nullement que, l'objectif d'auto-provisionnement atteint, puis bientôt dépassé, une fraction des agriculteurs français, appuyés sur les prix garantis, allait se lancer aux frais du citoyen-consommateur européen dans la conquête des marchés mondiaux.** Il ne visait pas à faire de l'agriculture française la puissance économique internationale de premier plan qu'elle est aujourd'hui devenue, ce qui n'a en soi rien d'illégitime, mais outrepassé à l'évidence les termes du contrat initial.

Pour avoir oublié ces vérités simples, **les agriculteurs en sont venus, après quelques années, à ne plus considérer le soutien des prix comme une contrepartie et comme un signe de solidarité, mais comme un dû.** Supportant mal les critiques de plus en plus vives contre l'agriculture productiviste et ses effets pervers, ils ont perçu l'inévitable réforme de la PAC, en 1992, comme la rupture abusive d'un contrat fructueux, sans voir que ce contrat s'était depuis longtemps vidé de sa substance, du point de vue du citoyen-consommateur dont les attentes ont, de plus, considérablement évolué dans l'intervalle.

Un modèle de développement agricole qui exige du reste de la société un effort de financement très important tout en étant en forte contradiction avec les attentes de cette même société est condamné à terme. Après de longues tergiversations, et sans renoncer à la tentation de prolonger le plus longtemps possible le modèle des années 60, les professionnels sont donc entrés dans un long et difficile processus de négociation en vue du renouvellement du contrat social entre l'agriculture et le reste de la société.

■ Vers une agriculture plurifonctionnelle et durable

C'est dans ce contexte qu'émerge en France, vers la fin des années 80, la notion d'agriculture plurifonctionnelle et durable, qui joue un rôle important pour l'évolution des idées. Cette notion permet d'avancer sur la voie de la rémunération des différentes fonctions de l'agriculture et donc du découplage des aides vis-à-vis de la production. Elle fonde ainsi une tentative de relégitimation des concours publics à l'agriculture.

Cette notion représente **en fait l'aboutissement d'un processus** entamé depuis longtemps. La montée en force de la notion de développement durable vient en effet recouvrir tout un ensemble d'initiatives dispersées qui tendaient à remettre en cause les dynamiques et les modèles de développement antérieurs.

Rappelons-nous l'appel lancé en 1978 par J. POLY en faveur d'une agriculture "plus économe et plus autonome" et plus récemment les premières mesures en faveur de l'extensification des systèmes de production, les réflexions sur les "nouvelles fonctions" de l'agriculture (protection de l'environnement et de la biodiversité, entretien de l'espace, production de paysage, aménagement du territoire), les PDD, la multiplication des actions de développement local reposant sur des slogans du type "des hommes, un territoire, un produit", la montée en puissance de l'agriculture biologique...

Il y a au moins vingt ans que l'on assiste, dans le secteur agricole, à la prise de conscience progressive (les sociologues parleraient plus justement de la "construction sociale") des problèmes d'environnement et plus généralement des problèmes de plurifonctionnalité de l'agriculture, et à l'évolution des mentalités vis-à-vis de ces problèmes. Le changement, s'il est profond, n'est donc pas si brutal.

La promotion politique du développement durable vient aujourd'hui offrir aux réflexions antérieures un cadre conceptuel global, et elle proposera probablement demain un cadre d'action unifié. Il y a là pour l'action politique un levier dont il est bien difficile d'évaluer aujourd'hui la puissance potentielle, c'est-à-dire la capacité à fédérer les acteurs du développement agricole et rural, à mettre en cohérence et en synergie des initiatives jusque là dispersées, concurrentes, voire contradictoires, et à capter les financements publics.

Derrière le discours sur l'agriculture durable et "citoyenne", c'est en réalité un nouveau contrat social qui est proposé aux agriculteurs, qui ne sont plus aujourd'hui en position de décider seuls de l'avenir de l'espace rural, ni même de celui de l'agriculture !

Redéfinir les problèmes pour faciliter le changement et justifier la recombinaison des alliances, définir un nouvel horizon qui permette aux adversaires d'hier de trouver des compromis autour d'objectifs communs, voilà les enjeux stratégiques du concept d'agriculture durable et les raisons de son succès politique... que l'on peut prédire durable !

On ne peut exclure que la durabilité représente pour l'agriculture des prochaines décennies un "moteur" aussi efficace que l'ont été les mots d'ordre de "parité" et de productivité au cours de la période précédente.

2. Des principes à l'action

Quelle démarche peut-on imaginer pour rendre opératoires ces principes abstraits, c'est-à-dire pour les traduire en termes de gestion ?

■ Une opération de traduction en deux temps

Pour répondre à cette question, je vous propose de partir de la définition suivante, due à L. MERMET : "Gérer, c'est agir en fonction de buts explicites formulés en termes de performances, donc appuyés sur un ensemble cohérent de jugements de valeur". Ceci signifie que **le passage de modèles abstraits à des références concrètes, susceptibles de guider l'action, nécessite une opération de "traduction" en deux temps** :

- Les principes d'une gestion durable doivent d'abord être traduits sous la forme d'**un ensemble cohérent de ce que j'appellerai des "valeurs-objectifs"**. Le partage social de ces valeurs d'ordre philosophique, éthique, politique, est une condition indispensable au déclenchement de l'action collective.

- Dans un second temps, ces valeurs doivent elles-mêmes être déclinées en **un ensemble de critères de performances**. L'utilisation de ces critères débouchera enfin sur l'élaboration de normes et de références pour l'action (par exemple, des valeurs-seuils).

Ces deux phases de traduction (qui dans la réalité n'interviennent pas de manière successive, mais itérative) se déroulent normalement dans des cercles de natures différentes : schématiquement, c'est à des collectifs socio-politiques que revient le rôle de définir les valeurs-objectifs, et à des collectifs formés de scientifiques, de techniciens et de professionnels que revient celui de produire les connaissances nécessaires pour l'action. En pratique, **ces "connaissances pour l'action" ont une double fonction, à la fois objectivante et normative** :

- La fonction d'objectivation s'incarne dans le "diagnostic de situation", qui joue un rôle essentiel pour le déclenchement de l'action, par la prise de conscience de l'écart entre d'une part la situation réelle et son évolution, et d'autre part la situation et l'évolution souhaitables, définies à la lumière des valeurs-objectifs retenues. Le diagnostic permet en outre de définir le contenu de l'action.

- La fonction normative des connaissances se traduit par l'élaboration de normes et de références, puis leur utilisation pour guider et évaluer l'action.

■ Les responsabilités respectives des politiques et des “techniciens”

Un problème important tient à ce que **les acteurs concernés de la recherche et du développement éprouvent manifestement des difficultés à s'emparer du concept de durabilité et à le traduire sous forme de questions et d'objets de recherche pertinents**. Ces difficultés tiennent notamment à la dimension éthique qui sous-tend la définition du développement durable et lui confère un caractère étranger à la démarche classique de la recherche.

Et il est vrai que **les instances politiques ont eu jusqu'à présent trop tendance à leur laisser la charge de l'ensemble de l'opération de “traduction” que j'ai évoquée, faute d'avoir suffisamment clarifié elles-mêmes**, comme il est de leur devoir de le faire, **la nature des valeurs-objectifs** sous les traits desquelles notre société entend se représenter l'idéal de développement durable.

De leur côté, les chercheurs et les techniciens du développement estiment majoritairement ne pas avoir la légitimité nécessaire pour décider des valeurs-objectifs, leur rôle se bornant classiquement à participer, en tant qu'experts, au débat sur l'instrumentation de ces valeurs. En défendant ce point de vue, beaucoup d'entre eux sous-estiment manifestement le rôle qu'ils auront, de plus en plus, à jouer dans le débat social, en raison de l'évolution rapide des relations entre science et société. La position confortable consistant pour les chercheurs à refuser de s'engager dans les débats relatifs aux orientations du développement, au nom de la neutralité de la science, n'est en effet plus tenable, mais ceci est une autre question...

C'est pourquoi **les travaux réalisés par la Commission française du développement durable (CFDD)**, présidée par C. BRODHAG, **sont particulièrement précieux : ils explicitent en effet un certain nombre de valeurs-objectifs**, parmi lesquelles l'équité sociale, l'emploi, l'occupation du territoire, la préservation de l'environnement et de la biodiversité. **A partir de là, les chercheurs, les techniciens et les professionnels peuvent travailler.**

3. Les composantes de la durabilité des exploitations agricoles

Je privilégierai le niveau de l'exploitation agricole pour essayer de montrer comment il est possible de décliner le concept de développement durable afin de lui donner un contenu concret, susceptible de fonder la formulation de questions de recherche, la construction d'outils de diagnostic et l'élaboration de références.

■ Qu'est-ce qu'une exploitation agricole durable ?

On peut dire, à propos de la durabilité du développement des exploitations agricoles, ce que l'on dit de la reproduction de tout sys-

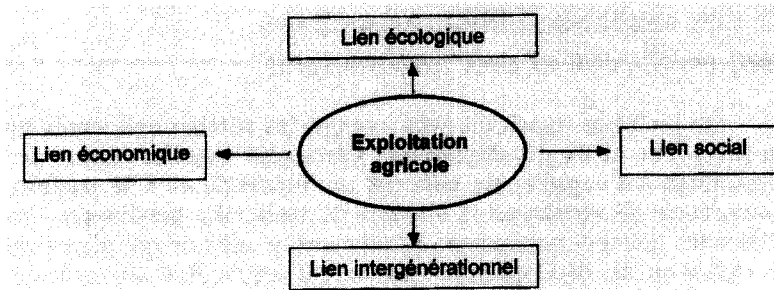


FIGURE 1 : Les exploitations agricoles dans leur environnement : 4 types de relations cruciales pour un développement durable.

FIGURE 1 : *Farms in their environments : 4 types of crucial relationships for a sustainable development.*

tème ouvert : elle résulte des rapports que l'exploitation entretient avec son environnement, au sens le plus large du terme. Ces rapports, je vous propose de les classer sous quatre grandes rubriques (figure 1) :

- **le lien économique** renvoie au marché et à l'insertion de l'activité productive des exploitations dans des filières d'amont et d'aval, à travers notamment les produits qu'elles mettent sur le marché ;

- **le lien social** renvoie à l'insertion des agriculteurs et de leur famille dans les réseaux principalement locaux de relations non marchandes, relations avec les autres agriculteurs comme avec l'ensemble des autres acteurs sociaux ;

- **le lien entre générations** est une dimension particulière du lien social. Je la distingue ici parce qu'elle renvoie à la fois à l'un des fondements du système de l'agriculture familiale, la transmission des exploitations d'une génération à l'autre à l'intérieur de la famille, et à l'idéal de solidarité entre générations, qui est au coeur de la définition du développement durable ;

- **le lien écologique ou environnemental**, enfin, renvoie aux rapports entre l'activité agricole et les ressources et milieux naturels,

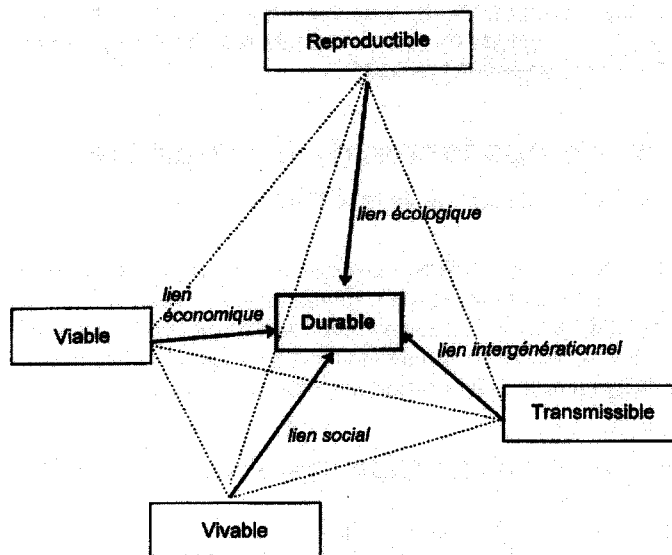


FIGURE 2 : Les 4 piliers de la durabilité des exploitations agricoles.

FIGURE 2 : *The 4 pillars of farm sustainability.*

avec pour enjeu principal le renouvellement des ressources naturelles sur le long terme (ressources en eau et en sol principalement).

Cette classification simple des relations que les exploitations entretiennent avec leur environnement permet de clarifier la réponse à la question posée plus haut : **une exploitation agricole durable est une exploitation viable, vivable, transmissible et reproductible** (figure 2).

■ Quatre “performances de durabilité” des exploitations agricoles

Ces quatre caractéristiques représentent autant de “performances de durabilité” des exploitations, qui visent à traduire sous forme de critères opérationnels les valeurs-objectifs citées plus haut, ce que j'appelle instrumentaliser le concept de durabilité.

- La viabilité

La viabilité dépend d'abord du niveau moyen de revenus, qui est lui-même fonction des revenus de la production d'une part, du montant des concours publics à l'agriculture, primes et subventions diverses, d'autre part. Il est utile d'y rajouter, dans une perspective élargie au système famille-exploitation, les revenus liés aux activités non agricoles des ménages et d'une manière générale l'ensemble de leurs revenus, quelle qu'en soit l'origine. La durabilité dépend de la sécurisation à long terme de chacune de ces sources de revenus.

Pour ce qui concerne les revenus de la production, on peut retenir deux aspects principaux :

- La sécurisation du système de production, qui dépend de ses performances technico-économiques, mais aussi de qualités globales telles que son autonomie, son caractère plus ou moins diversifié, sa souplesse et sa sensibilité aux aléas de toute nature.

- La sécurisation des débouchés et des prix, qui est négociée avec les participants de la filière aval, la définition de la qualité des produits représentant le point clé de cette négociation. L'un des principaux enjeux qui se joue dans cette négociation est l'indépendance des producteurs, c'est-à-dire leur capacité à conserver à leur exploitation le statut de centres de décision autonomes, par opposition à ce qu'il est convenu d'appeler leur intégration dans la filière. Cette indépendance représente, pour beaucoup d'observateurs, un facteur important de la durabilité des exploitations.

- La vivabilité

La “vivabilité” traduit la qualité de vie de l'exploitant et de sa famille, qui dépend à la fois :

- de facteurs endogènes, propres au système famille-exploitation considéré : charge mentale liée à la capacité de maîtriser le fonctionnement du système et à assumer les risques encourus, stress, charge de travail, astreintes, conditions et pénibilité du travail, risques physiques dans certains cas... Les seuils de tolérance varient beaucoup selon les individus, leur âge, leur origine, leur projet de vie et les com-

pensations positives qu'ils trouvent dans l'exercice de leur métier. Il est à noter que, dans la plupart des cas, la diversification des activités est vécue positivement par les intéressés ;

- de facteurs exogènes, comme l'insertion dans les réseaux professionnels locaux, l'entraide, l'accès aux services et les relations de proximité d'une manière générale. Ces facteurs sont fonction de la densité et de la qualité du tissu agricole et rural local, de l'intensité et de la qualité des relations entre les agriculteurs et les autres acteurs locaux, et en particulier de la diversification des relations de partenariat dans lesquelles s'engagent les agriculteurs.

- La transmissibilité

La "transmissibilité" est très liée à la qualité des relations sociales et économiques que nous venons d'évoquer **et à la place de l'agriculture dans la dynamique locale de développement**. L'image de l'activité agricole, la représentation dans la société locale des métiers de l'agriculture et des modes de vie des agriculteurs, les valeurs qui lui sont associées sont en effet des facteurs déterminants de la motivation des jeunes à reprendre les exploitations.

Un problème particulier est relatif à l'image que se forment les futurs agriculteurs des exploitations de leurs parents à travers les schémas de pensée qui leur sont transmis durant leur formation. On peut penser à cet égard que le message techniciste et productiviste qui a largement dominé l'enseignement professionnel agricole au cours des dernières décennies n'a pas contribué à faire évoluer l'agriculture française dans le sens d'une durabilité accrue.

Se posent en outre divers problèmes pratiques liés à la succession. Ces problèmes d'ordre familial, juridique et financier sont aujourd'hui alourdis par l'accroissement des capitaux immobilisés, suite à la concentration des moyens de production, foncier, équipements, droits à produire... Ils se compliquent du fait de l'évolution des formes et des conditions d'exercice, que reflètent mal les textes réglementaires.

Je citerai à ce sujet le problème clé de l'évaluation de l'entreprise agricole, face au développement des actifs incorporels, qui ne se limitent plus, tant s'en faut, aux baux ruraux : les quotas betteraviers et laitiers, les droits à primes bovines, ovines et caprines, les droits de plantation viticoles... sont en principe hors marché. Les contrats, les marques et labels, les clientèles posent également de délicats problèmes d'évaluation et de transmission.

L'agrandissement des structures, tendance lourde de l'évolution actuelle, entre quasi mécaniquement en concurrence avec toute politique d'installation. Il alourdit en outre la transmission des exploitations et peut, de ce point de vue, faire apparaître des contradictions entre l'amélioration de la viabilité des exploitations et leur transmissibilité. L'agrandissement rend aussi encore plus difficile l'installation hors cadre familial, déjà très pénalisée dans la pratique, et qui apparaît pourtant de plus en plus comme un complément indispensable aux successions familiales.

L'enjeu, c'est l'emploi agricole, la place de l'agriculture dans la société globale (avec des problématiques nouvelles telles que celles de "l'exode urbain" et de l'accueil des exclus) comme dans la société locale, et plus généralement l'avenir de l'agriculture familiale elle-même.

- La reproductibilité

La "reproductibilité" environnementale reconnaît diverses composantes. La première est la **qualité écologique des pratiques agricoles**, appréciée à travers leurs effets sur les ressources naturelles, le sol, l'eau, l'air...

D'une manière générale, la diversité des systèmes de production et des itinéraires techniques, leur adaptation aux milieux locaux, sont des facteurs importants de l'impact écologique des activités agricoles. L'uniformisation des techniques de production, tendance constamment associée à la conception dominante, qui assimile le progrès technique en agriculture à la "maîtrise du milieu", est un facteur de risque, aussi bien en termes de biodiversité qu'en termes d'érosion, de dégradation des sols, voire de pollution, lorsqu'elle s'accompagne d'une intensification généralisée des pratiques productives.

Le lien écologique s'incarne dans le lien au territoire, qui devient un axe central du développement local, comme en témoigne la montée des "nouvelles fonctions" de l'agriculture. Cet aspect de la durabilité est particulièrement important en élevage, en raison du rôle spécifique qu'il peut jouer pour entretenir des espaces qui ne sont pas ou plus cultivés, et d'autre part parce que le lien au sol est beaucoup plus labile en élevage qu'en production végétale, et donc susceptible de se distendre, voire de disparaître, comme dans les systèmes industriels hors-sol.

La qualité du lien écologique, à travers la qualité des relations homme-nature, prend enfin une dimension symbolique dans les représentations sociales de l'activité agricole. Cette dimension symbolique retentit de plus en plus fortement sur l'ensemble des autres "liens". L'image des systèmes de production devient par exemple une composante essentielle de la qualité des produits agricoles. De même, l'idée que se font les consommateurs de la qualité des relations homme-animal et du bien-être animal devient un facteur de plus en plus important de la durabilité des systèmes d'élevage.

La perspective du développement durable souligne le fait que **l'avenir des exploitations agricoles ne peut plus être évalué exclusivement, comme on a encore trop souvent tendance à le faire, à l'aune de leurs performances technico-économiques**. Il apparaît donc nécessaire, pour se placer dans la perspective du développement durable, de réviser notre façon d'évaluer les systèmes d'exploitation, de préciser les valeurs qui fondent cette démarche, de forger des indicateurs qui les traduisent concrètement et d'élaborer les référentiels correspondants, sans tomber pour autant dans le piège d'une "objectivation" normative de la durabilité des systèmes d'exploitation. J'en montrerai un exemple en conclusion.

■ Raisonner la durabilité à différents niveaux d'analyse

Je me suis focalisé jusqu'ici sur le niveau de l'exploitation agricole. Mais la réflexion doit se prolonger à **d'autres niveaux d'analyse**. Je pense en particulier à deux d'entre eux :

- celui des **agricultures locales** tout d'abord : il n'y a pas d'exploitations vivantes dans des agricultures mortes ! Je ne développerai pas ici cet aspect, qui a été abordé notamment dans l'expérimentation PDD à travers le "diagnostic de territoire". Une démarche comparable à celle qui a été appliquée à l'exploitation permet d'identifier un certain nombre de variables indicatrices de la durabilité des agricultures locales, telles que l'ouverture de la profession agricole sur la vie politique et sociale locale et la qualité de son partenariat, l'organisation des filières et la maîtrise collective de la qualité des produits mis en marché, la diversité et la complémentarité des systèmes de production en présence, en particulier pour ce qui concerne l'occupation du territoire, la valorisation de ses ressources, la qualité des paysages produits ;

- celui des **"modèles de développement"**, cette expression recouvrant l'ensemble plus ou moins cohérent des grands choix techniques et économiques qui déterminent l'évolution d'un secteur de production agricole. Sur ce point, les analyses s'accordent pour conclure que l'existence de trajectoires de développement durable est largement conditionnée par la dynamique du progrès technologique. Malheureusement, la réflexion sur le progrès technique se préoccupe par nature, si je puis dire, davantage du contenu que du contenant. Par exemple, les discussions sur les technologies automobiles "propres" oublient de considérer les grands choix qui sont derrière : ceux du véhicule individuel, du transport routier, etc.

Or ce sont ces choix-là, c'est-à-dire ceux qui portent sur ce que j'appelle les modèles de développement, qui sont réellement déterminants pour l'avenir ! Il en va de même en agriculture où la réflexion sur la durabilité des modèles de développement, bien qu'absolument fondamentale, me semble beaucoup trop rarement abordée. Je vais donc tenter d'expliquer brièvement dans quel esprit il nous faut, je crois, nous attaquer à cette réflexion.

4. Regard sur la durabilité des modèles de développement

Que nous le voulions ou non, l'agriculture moderne est devenue ce que d'aucuns appellent un "mégasystème technologique", à l'instar du nucléaire ou de la médecine, pour prendre des exemples très différents. La conséquence c'est que, comme les autres systèmes technologiques, **l'agriculture est de plus en plus soumise à des risques** qui sont eux-mêmes d'origine technologique. Ces risques sont de deux types principaux :

- **Les risques technologiques majeurs**, caractérisés par une probabilité très faible mais des conséquences très graves. La catas-

trophe de Tchernobyl, les scandales du sang contaminé et de l'hormone de croissance en sont des exemples. En élevage, l'apparition de l'encéphalopathie spongiforme bovine en est une autre illustration

- **Les risques de rejet par la société** des techniques utilisées. Ce rejet peut lui aussi entraîner des conséquences très importantes : les protestations des mouvements écologistes mettent ainsi en cause ce qui reste du programme nucléaire allemand. Le boycott du "veau aux hormones" et plus récemment la crise de la vache folle et la désaffection temporaire des consommateurs vis-à-vis de la viande bovine témoignent de la prégnance particulièrement forte de ce type de risque dans le domaine agricole (et sans doute plus particulièrement en élevage), en raison de l'hypersensibilité de nos sociétés d'abondance en matière de santé et de sécurité alimentaire.

Ces risques sont générateurs de crises qui manifestent à mon avis le caractère non durable de certains modèles techniques de développement et qui s'accompagnent de conséquences indésirables, en particulier pour les exploitants agricoles. Favoriser l'évolution vers un développement durable tout en évitant ces crises constitue donc un objectif pertinent. Il s'agit notamment de maîtriser l'utilisation des techniques, et en particulier d'éviter que s'applique la fameuse Loi de Gabor : *"Tout ce qui est techniquement réalisable sera réalisé, quoiqu'il en coûte sur le plan moral"*.

Le problème clé, du point de vue du développement des techniques, est donc celui de la prévision et de la gestion des risques. Identifier et évaluer les risques liés au développement technologique, apprendre à appliquer le principe de précaution sans tomber dans un immobilisme stérilisant, c'est donc contribuer à construire la durabilité du développement de l'agriculture. **D'où, pour les acteurs de la recherche et du développement, des responsabilités nouvelles en matière de veille et d'alerte technologique**, dont il nous faut prendre conscience.

C'est dans cet esprit que nous devons, me semble-t-il, examiner les modèles de développement qui sous-tendent le développement actuel des différents secteurs de notre agriculture, en nous interrogeant sur le sens des évolutions, en recherchant les contradictions porteuses de crises futures et les moyens d'infléchir les évolutions en cours, lorsqu'elles ne semblent pas s'engager sur des perspectives durables... Il y a du pain sur la planche !

Vous laissant le soin de conduire cette réflexion à propos des systèmes à base d'herbe et de pâturage, que vous connaissez beaucoup mieux que moi, j'évoquerai à titre d'exemple le développement actuel de la filière porcine en France : que l'on considère la qualité du lien économique, du lien social ou du lien écologique, des contradictions et des risques apparaissent immédiatement. Quant au problème de la transmission des exploitations, il semble bien dépassé par une évolution qui pousse clairement à l'industrialisation de l'ensemble du secteur.

Or l'industrialisation de l'agriculture est en contradiction avec les valeurs-objectifs évoquées plus haut ; peu compatible au surplus avec la plurifonctionnalité, elle peut difficilement apparaître

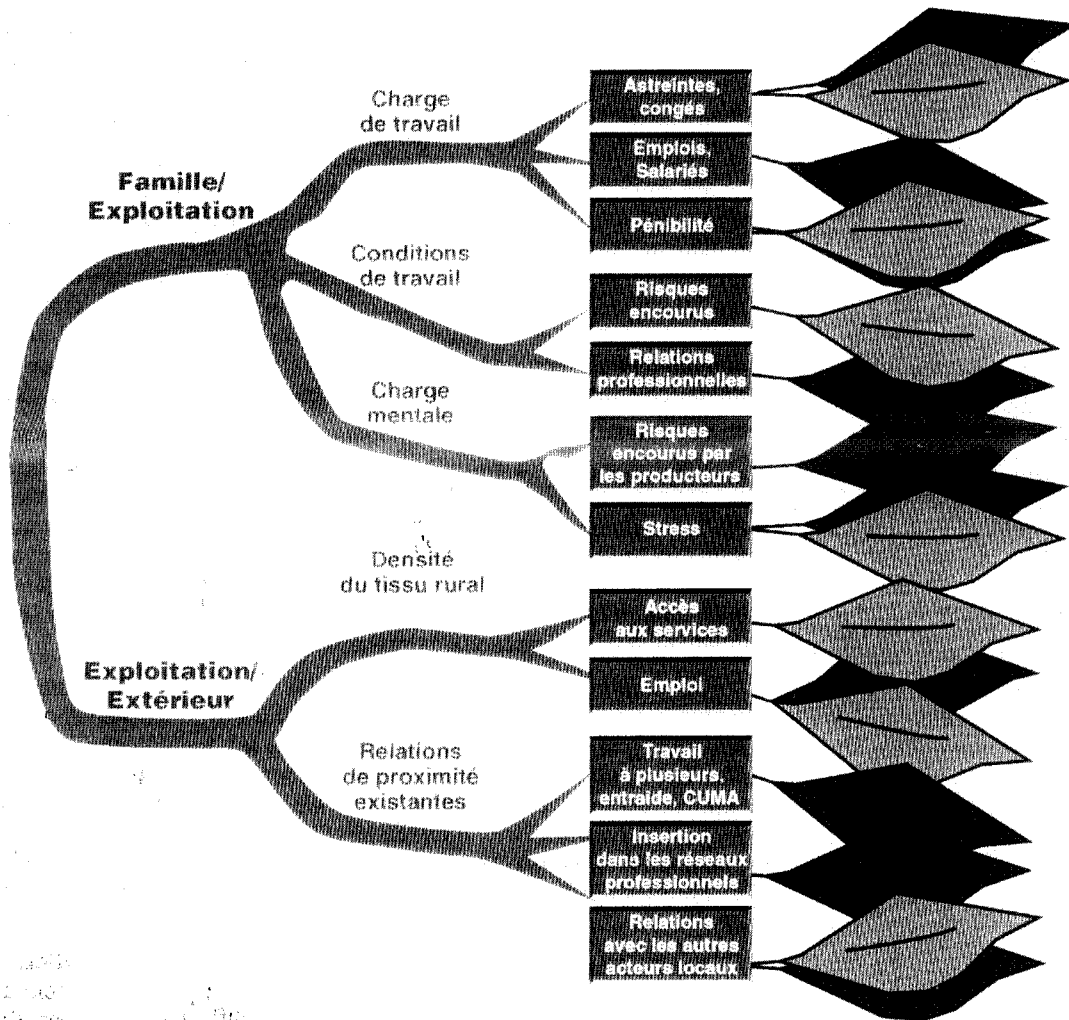
comme une voie de développement durable. Une agriculture durable repose en effet sur des exploitations susceptibles de remplir dans la durée, individuellement ou collectivement, à l'échelle locale, les fonctions économiques, sociales et écologiques que l'on s'accorde aujourd'hui à reconnaître aux agriculteurs. **Le discours sur le développement durable doit donc, s'il veut être cohérent, soutenir résolument une exploitation familiale, autonome, diversifiée, pluri-active, créatrice d'emplois et gestionnaire du territoire.**

5. En guise de conclusion : un exemple concret d'application

Le pré-programme de la réunion d'aujourd'hui mentionnait, après le titre de mon intervention, la phrase suivante, due à la plume

FIGURE 3 : Branche maîtresse de "l'arbre" de l'agriculture durable : la "vivabilité".

FIGURE 3 : Major branch of the 'tree' of sustainable agriculture : 'livability'.



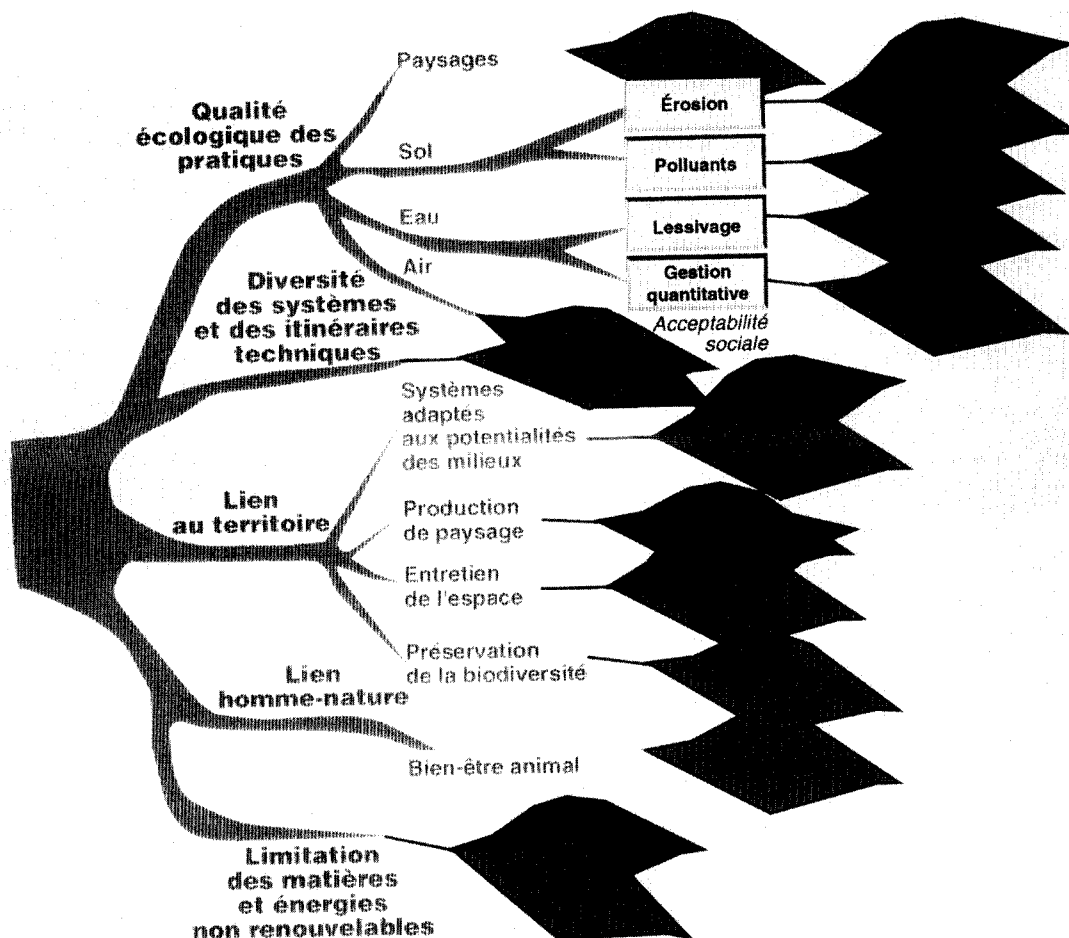


FIGURE 4 : Branche maîtresse de "l'arbre" de l'agriculture durable : la reproductibilité.

FIGURE 4 : Major branch of the 'tree' of sustainable agriculture : reproductibility.

du Secrétaire général de l'AFPF : "Le risque de cet exposé est de laisser l'impression que l'Agriculture durable est un concept compliqué, plus philosophique qu'appliqué..."

J'espère qu'il n'en est rien, et pour essayer de vous convaincre du contraire, j'ai choisi de vous présenter, en guise de conclusion, **un exemple concret** d'outil de développement permettant d'analyser la situation d'un projet collectif ou d'une exploitation dans une démarche d'agriculture durable. Cet outil d'animation a été développé par TRAME (1999). Le principe retenu est simple : il consiste à **construire "l'arbre de l'agriculture durable"**, arbre dont les quatre branches maîtresses représentent les quatre composantes que j'ai évoquées : viabilité, vivabilité, transmissibilité, reproductibilité. Ces branches maîtresses se divisent en branches secondaires et en rameaux représentant les thèmes qui illustrent chaque composante (figures 3 et 4). Les feuilles représentent des actions existantes (situation de diagnostic) ou potentielles (élaboration d'un projet). L'allure de l'arbre obtenu

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- G. PAILLOTIN, D. ROUSSET (1999) : *Tais-toi et mange !*, Ed. Bayard, Paris, 179 p.
- TRAME (1999) : *L'arbre de l'exploitation agricole durable. Un outil de travail* Trame, Travaux et Innovations, supplément du n° 56, 8 p.

SUMMARY

Sustainable agriculture and multiplicity of agricultural functions

Between the farmers and the rest of society, a social contract exists, not only explicit, but also symbolic, on which agricultural activity has been based for these twenty years. This contract must absolutely be renewed, and this will have to involve a new model of agricultural development, based on such ideas as sustainable agriculture and the multiplicity of agricultural functions.

The idea of sustainable agriculture is contained within a general political framework where various initiatives and consideration on the agricultural activities from the past twenty years are revived. In order to make operative the abstract principles of sustainable management, it is essential that a coherent set of 'goal-values' be defined, leading to the establishment of specific norms and references. A farm, to be sustainable, must be viable, 'livable', transmissible and reproducible ; all these four aspects are developed. Sustainability is to be considered not only at the level of the individual farm, but also at that of the local agricultural activities, and of the development models which generate the risks to be assessed. A concrete example is given of a tool of development : the 'tree' of sustainable agriculture.